

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 13/04/2019

Validation des Comptes d'Administration 2018:

Budget Annexe CCAS :

Dépenses de fonctionnement 332.00 € / Recettes de fonctionnement 87,27€

Dépenses d'investissement 0€ / Recettes d'investissement 0 €

Report 2017 : Recettes 828.16 €

Restes à Réaliser 2018 : Dépenses 0.00 € / Recette 0.00 €

Budget Annexe POLE MEDICAL :

Dépenses de fonctionnement 7 594.83 € / Recettes de fonctionnement 31 060.97 €

Dépenses d'investissement 15 130.99 € / Recettes d'investissement 17 023.24 €

Report 2017 : Dépenses 42 113.54 €

Restes à Réaliser 2018 : Dépenses 0.00 € / Recette 0.00 €

Budget Annexe TIC :

Dépenses de fonctionnement 7 986 € / Recettes de fonctionnement 0.00€

Dépenses d'investissement 0€ / Recettes d'investissement 0 €

Report 2017 : Recette 0.00 €

Restes à Réaliser 2018 : Dépenses 0.00 € / Recette 0.00 €

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE :

Dépenses de fonctionnement 1 079.070.58 € / Recettes de fonctionnement 1 387 560.72 €

Dépenses d'investissement 463 021.25 € / Recettes d'investissement 406 049.37 €

Report 2017 : Dépenses 581 949.00 € / Recettes 22 624.65 €

Restes à Réaliser 2018 : Dépenses 581 949.00 / Recettes 431 508.00 €

4 budgets votés à l'unanimité

Budget Prévisionnel 2019 :

Budget Annexe CCAS :

Dépenses de fonctionnement 674.00 € / Recettes de fonctionnement 90.57 €

Dépenses d'investissement 0€ / Recettes d'investissement 0 €

Report 2018 : Dépenses 0.00 / Recettes 583.43 €

Restes à Réaliser 2018 : Dépenses 0.00 € / Recette 0.00 €

Budget voté à l'équilibre à hauteur de : 674.00 €

Budget Annexe POLE MEDICAL :

Dépenses de fonctionnement 30 000.00 € / Recettes de fonctionnement 30 000.00 €

Dépenses d'investissement 105 800.71 € / Recettes d'investissement 146 022.00 €

Report 2018 : Dépenses 40 221.29 / Recettes .00 €

Restes à Réaliser 2018 : Dépenses 0.00 € / Recette 0.00 €

Budget voté à l'équilibre à hauteur : 176 022.00

Budget Annexe TIC :

Dépenses de fonctionnement 119 122.00 € / Recettes de fonctionnement 127 108.00 €

Dépenses d'investissement 53 500.00 € / Recettes d'investissement 53 500.00 €

Report 2018 : Dépenses 7 986.00 / Recettes .00 €

Restes à Réaliser 2018 : Dépenses 0.00 € / Recette 0.00 €

Budget voté à l'équilibre à hauteur : 180 608.00 €

Budget Annexe ALSH :

Dépenses de fonctionnement 110 000.00 € / Recettes de fonctionnement 110 000.00 €

Dépenses d'investissement 10 000.00 € / Recettes d'investissement 10 000.00 €

Report 2018 : Dépenses 0.00 / Recettes .00 €

Restes à Réaliser 2018 : Dépenses 0.00 € / Recette 0.00 €

Budget voté à l'équilibre à hauteur : 120 000.00 €

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE :

Dépenses de fonctionnement 1 776 160.00 € / Recettes de fonctionnement 1 776 160.00 €

Dépenses d'investissement 630 826.25 € / Recettes d'investissement 1 003 385.00 €

Report 2018 : Dépenses 222 117.75 / Recettes .00 €

Restes à Réaliser 2018 : Dépenses 581 949.00 € / Recette 431 508.00 €

Budget voté à l'équilibre à hauteur : 3 211 053.00 €

5 budgets votés à l'unanimité

Poste ATSEM : Marjorie Patureau est actuellement agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 2^e classe. Elle peut avoir un avancement de grade, pour cela, le Conseil Municipal doit délibérer pour la création du poste ATSEM de 1^{ère} classe au 1^{er} juin 2019 **voté à l'unanimité**

Cimetière : suite aux attributions faites par tirage au sort des concessions laissées à l'abandon , demande est faite au conseil de délibérer sur ce tirage au sort pour le valider **voté à l'unanimité**

Chemin rural Blanlhac : autorisation donnée au maire pour choisir un commissaire enquêteur et lancer une enquête publique pour aliéner le chemin rural **voté à l'unanimité**

Ferme RANCON : validation des conventions de PROJECTIVE GROUPE et du CABINET REUGE pour la poursuite du projet **voté à l'unanimité**

Vestiaires stade de FLORAC : présentation des devis des entreprises pour la couverture bardage

BF43 à 34858,40€HT et 47910€HT pour super étanchéité ; **Retenue BF 43 voté à l'unanimité**

Frais déplacement personnel communal et TIC : demande est faite de délibérer sur la prise en charge des frais de déplacement du personnel de TIC et communal **voté à l'unanimité**

Retrait de la Commune de ST PAL DE SENOUIRE de la communauté d'agglomération du puy: la commune de St Pal de Senouire a décidé par délibération du 31/03/2019 de demander son retrait de la communauté d'agglomération du Puy, il est demandé aux communes de l'agglomération de délibérer sur cette sortie . Le conseil Municipal donne son accord **voté à l'unanimité**

Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées(CLET) : Le conseil municipal doit délibérer au sujet rapport du 19 décembre 2018 , ce rapport est approuvé **voté à l'unanimité**